0

(Mesure réalisée à 17h03)

« Non, tu ne passeras pas par là ! » « Ah oui ? Attend voir... » Depuis le coup des éléphants d'Hannibal franchissant les Alpes, les militaires français auraient dû en prendre de la graine. L'affaire ? Le 4 janvier 1930, adoption de la loi « Maginot ». Un crédit de 3,3 milliards de francs est débloqué pour construire une ligne de fortifications infranchissable protégeant la France d'une invasion allemande. Achevée en cinq ans, la ligne « Maginot » fermera toute sa zone orientale à l'exception du massif des Ardennes, jugé impossible à franchir. En mai 1940, c'est par ce massif, à Sedan plus précisément, que la Wermacht passera entraînant la débâde des troupes françaises et l'Occupation. Maginot, histoire d'une gabegie, histoire d'un aveuglement.

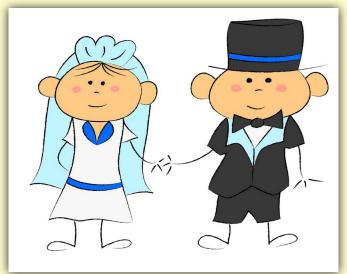
Opérateurs : pour s'aimer ça attendra...

Rapprochement Free-SFR?

Dans une récente NL nous vous avions fait part de rumeurs autour d'un éventuel rapprochement entre FREE et SFR dont Vivendi cherche à se séparer pour éponger une partie de son passif.

A l'appui de ce scénario, une déclaration datant de novembre 2012 de Stéphane Roussel, PDG de SFR: « En ce moment, tout le monde discute avec tout le monde, les jeux sont ouverts ».

Sollicitée par les deux opérateurs, l'Autorité de la Concurrence vient de rendre un avis négatif pour préserver les conditions d'une saine concurrence rapportait jeudi dernier la radio BFM Business. Un tel rapprochement créerait en effet un ensemble trop dominant dans le secteur de l'ADSL, le transformant en duopole où Free-SFR détiendraient 42,6 % de parts de marché et Orange 41,6 %.



Iliad, la maison mère de Free n'a pas encore commenté l'affaire mais il semble bien que Xavier Niel, un temps intéressé, ait décidé de jeter l'éponge, SFR étant trop gros pour Free qui refuse par ailleurs de se marier avec un concurrent à qui il prend le plus de clients! Seule certitude pour le moment, l'action Vivendi perdait hier 1,75% en bourse se stabilisant à 17,13 €.

Orange s'éloigne un peu plus de France Télécom.

L'abandon du nom de France Télécom, qui est encore celui de la raison sociale de l'entreprise et de son action à la bourse de Paris, ne tiendrait plus qu'à l'avis de l'État français, son actionnaire principal détenteur de 27 % du capital. Cette opération de « rebranding » pensée par les experts marketing pourrait avoir lieu au plus tôt en mai 2013 lors de l'Assemblée Générale de l'opérateur, voire l'année suivante. Déjà voulue par Didier Lombard, elle avait été mise au placard en raison de la vague de suicides qui a secoué l'entreprise ces dernières années.



Avec son départ et l'assainissement du climat social réussi par son successeur Stéphane Richard, l'abandon du nom de France Télécom s'est davantage imposé. Si les salariés embauchés ces dix dernières années ne voit pas la manoeuvre d'un mauvais oeil, il n'en va pas de même pour les plus anciens demeurant très attachés à la notion de service public liée à France Télécom.

Ce « rebranding » permettrait selon ses défenseurs d'attirer de nouveaux investisseurs en vendant l'image d'un opérateur plus ouvert à l'international et moins lié à la seule histoire des télécoms en France. Ils espèrent également redonner un coup de fouet à son action qui a signé la pire performance boursière du CAC 40 en 2012 perdant 31,3 % de sa valeur.



Boursorama, le top des personnalités 2012.

Un sondage en ligne a été lancé le 21 décembre par le site *Boursorama* (une filiale de la Société Générale) pour désigner l'homme de l'année écoulée. Les personnalités retenues sont Mario Monti, Angela Merkel, Barack Obama, François Hollande et... Xavier Niel, fondateur de Free et seul patron retenu pour avoir bousculé le paysage des télécoms. 14 535 votants se sont exprimés plaçant Mario Monti (le patron de la BCE qui a œuvré pour la préservation de la zone euro avant de prendre la tête du gouvernement italien) en première place avec 30,98 %. Suivent la chancelière allemande (25,73 %), le président américain réélu (21,6%), Xavier Niel (12,82 %) et le président français (8,87 %).

Sources : Le Monde, Challenges, Le Figaro, Reuters.



